



HONORAIRES DE L'AGENCE

I- VENTE DE BIENS A USAGE D'HABITATION

- MOINS DE 30 000 €	3 000 € TTC
- DE 30 000 € à 65 999 €	5 000 € TTC
- DE 66 000 € à 99 999 €	7 000 € TTC
- DE 100 000 € à 124 999 €	8 000 € TTC
- DE 125 000 € à 149 999 €	9 000 € TTC
- DE 150 000 € à 169 999 €	10 000 € TTC
- DE 170 000 € à 199 999 €	11 000 € TTC
- DE 200 000 € à 244 999 €	12 000 € TTC
- DE 245 000 € à 299 999 €	14 000 € TTC
- DE 300 000 € à 499 999 €	5% TTC
- 500 000 € ET PLUS	4% TTC

II- IMMEUBLE A USAGE PROFESSIONNEL OU COMMERCIAL

-	10% TTC
---	---------

III- VENTE DE TERRAINS

y compris opérations de promotions immobilières

-	10% TTC
---	---------

minimum de 7 000 € TTC

Honoraires de vente (I – II – III) à la charge de l'acquéreur

En cas de délégation de mandat :

ce sont les honoraires de l'agence détentrice du mandat qui s'appliquent

En cas de négociation du prix de vente, le montant des honoraires applicables sera celui indiqué lors de la signature du mandat de vente.

IV- VENTE DE BIENS NEUFS

Les biens neufs sont vendus « à prix promoteur » : les frais de commercialisation sont intégralement pris en charge par le constructeur.

V- FONDS DE COMMERCE

- Cession de baux ou de parts sociales 10% TTC
 - Location commerciale 20% TTC du loyer annuel TTC
- Honoraires fonds de commerce à la charge du preneur.

VI- LOCATION

A - Honoraires entremise et négociation : offerts

B - Honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction de bail :
10 € TTC / m² à la charge du bailleur comme du locataire

C - Honoraires de réalisation de l'état des lieux :

3 € TTC / m² à la charge du bailleur comme du locataire

Total A,B,C plafonné à 1 mois de loyer charges comprises par partie

- Honoraires de location d'annexes, de rédaction avenant :

150 € TTC à la charge du bailleur et du locataire

VII- GESTION LOCATIVE

Mandat Confort : 6,60 % TTC ; Mandat Sécurité : 8,95 % TTC ;

Mandat Neuf : 9 % TTC ; Gestion d'annexes : 12 % TTC ;

Montants en % du quittancement – voir détails en agence



HONORAIRES – GESTION LOCATIVE

HONORAIRES ANNEXES

(Facturables en fonction des prestations incluses dans le mandat de gestion)

Gestion des sinistres	Vacation 90 € TTC / h
Suivi des impayés et procédure hors GLI	Vacation 90 € TTC / h
Représentation en assemblée générale	Vacation 90 € TTC / h
Gestion des parties communes	Vacation 90 € TTC / h
Préparation des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	Forfait 75 € TTC
Frais d'envoi recommandé	Forfait 15 € TTC
Clôture de dossier	Forfait 150 € TTC
Suivi des petits travaux (inférieurs à 4000 € HT)	Forfait 75 € TTC
Suivi des gros travaux (supérieurs à 4000 € HT)	Forfait 75 € TTC + 3% du montant des travaux

Grille tarifaire en vigueur à compter du 01/01/2025

Foncièrement Vôtre - 13 avenue de la 4^{ème} République 44400 Rezé . 10 place Victor Mangin 44200 Nantes . 103, rue de la Libération 44230 St-Sébastien-sur-Loire